



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

Déclaration sur dossier CST du 26 Novembre 2025

Dossier 1 - RSU

Concernant la forme, l'UNSa souhaite souligner l'effort de présentation de ce RSU, notamment par la transmission d'un rapport de synthèse qui nous permet d'avoir une vision claire et rapide des principales données.

Dans un contexte qui désigne ce document comme outil de référence de l'emploi public territorial au niveau national, ces avancées nous paraissent importantes.

Toutefois, à l'UNSa nous sommes plus préoccupés par les données de l'année en cours que par le bilan d'une année qui s'est terminée il y a plus de 11 mois. De ce fait, serait-il possible que les prochains RSU nous soient présentés en début de deuxième semestre.

- Nous notons que quelques chiffres clefs sont enfin comparés avec l'année précédente mais encore trop peu pour la compréhension de l'évolution de l'ensemble des données relatives aux agents de notre collectivité.

Concernant le fond, bien que la DRH, ait répondu à nos questions nous souhaiterions faire un focus sur 4 points qui nous semble essentiel :

- Premièrement, l'augmentation significative des charges de personnel qui représente 57,78 % des dépenses de fonctionnement de notre collectivité.

En sachant qu'en 2024, selon un rapport de la Cour des comptes, les charges de personnel des collectivités territoriales dans leurs charges réelles de fonctionnement a augmenté de 19,2 % et que les charges de personnel représentent jusqu'à 52,9 % des charges de fonctionnement des communes, la Ville de Marseille a vu ces charges s'élevaient à 57,78 % donc 4,88 % plus élevées que la moyenne nationale. Le fait

d'avoir plus de charge de personnel est plutôt positif pour le fonctionnement des services mais est-ce que la Ville de Marseille va pouvoir soutenir financièrement et de manière pérenne cette augmentation des charges de personnel ?

- Deuxièmement, concernant la rémunération du personnel, un écart de traitement existe toujours entre les femmes et les hommes, toutes filières et catégories confondues. Nous souhaitons que ce dossier que vous aviez annoncé comme prioritaire pour 2025 aboutisse enfin.

Nous y reviendrons plus en détail lors de notre déclaration sur le rapport égalité femmes-hommes qui va être présenté en communication lors de cette instance.

- Troisièmement, 74 agents affectés à la prévention en 2024. Pour une collectivité de notre taille ce nombre semble trop peu car cela représente (si l'on prend le chiffre des effectifs permanent au 31/12/2024 de 13261) seulement 0,56 % d'agents affectés sur ces missions. Pourriez-vous nous indiquer pour 2025 si les effectifs ont augmenté et quels sont vos leviers d'attractivités sur ces métiers ?

- Quatrièmement, l'état de la Filière sportive au sein de notre collectivité où les agents qui l'a compose ne représente qu'1 % des effectifs de la Ville, pour l'UNSa cela nous semble trop peu pour pouvoir développer une véritable dynamique sportive sur notre territoire prenant notamment en compte la mise en œuvre d'une offre sportive structurée et diversifiée, accessible à tous, encadrée par du personnel municipal.

Le cadre d'emploi des Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives le permet mais hormis les MNS qui font un travail considérable au sein de nos piscines municipales un nombre insuffisant d'ETAPS interviennent pour mettre en œuvre d'autres activités physiques et sportives. Nous souhaitons que la DRH, en lien avec la Direction des Sports et les Mairies de Secteur, engage une véritable réflexion sur ce sujet . Nous serons force de proposition sur celui-ci bien évidemment.

Merci de votre écoute.